

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### Cours-séminaire en histoire de l'art médiéval II : L'animal au Moyen Âge (2HA2218)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal M ScH - histoire de l'art</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>Voir ci-dessous</b>	<b>6</b>
<b>Pilier secondaire M ScH - histoire de l'art</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>Voir ci-dessous</b>	<b>6</b>

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

#### Equipe enseignante

Prof. Pierre Alain Mariaux; Dre Aurelia Valterio; Emma Garnier

Réception sur rendez-vous pris au préalable par @: [pierre-alain.mariaux@unine.ch](mailto:pierre-alain.mariaux@unine.ch); [aurelia.valterio@unine.ch](mailto:aurelia.valterio@unine.ch); [emma.garnier@unine.ch](mailto:emma.garnier@unine.ch)

#### Contenu

En 1962, Rachel Carson publiait *Silent Spring* dans lequel elle dénonçait les effets délétères des pesticides sur l'environnement, plus particulièrement sur l'avifaune. Considéré comme l'un des fondements de la pensée écologique du XXe siècle, l'ouvrage a sans aucun doute permis de repenser les relations de l'homme à son environnement. En 1975, Peter Singer introduit le concept de « spécisme » dans son *Animal Liberation* : le philosophe et éthicien australien y dénonce l'exploitation outrancière des animaux, et compare leur situation avec les discriminations subies par les populations noires et les femmes en Occident. En d'autres termes, pour Singer, refuser de prendre en compte les intérêts des animaux sur la base d'une différence d'espèce avec l'homme revient à classer les autres sur la base de leur sexe ou de leur « race ».

Ces deux ouvrages, entre autres, marquent dans la seconde moitié du XXe siècle une rupture avec la tradition anthropocentrique et contribuent largement au renforcement des études animales, notamment dans les sciences humaines et sociales. Ce que l'on a nommé « animal turn » désigne ce changement de focale qui considère a priori les animaux comme des acteurs à part entière, et non plus comme des objets ou des symboles. Les études animales proposent ainsi un regard renouvelé sur les relations humains – non-humains, tout en reconnaissant les capacités et l'agentivité des animaux. Dans cet enseignement, nous nous intéressons à l'animal au Moyen Âge, non pas afin de révéler les prémisses de cet animal turn, mais pour nuancer le discours qui a prévalu dans les études médiévales et présenter un tableau plus contrasté de l'histoire médiévale des animaux.

La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leurs enseignant-e-s de leur absence par mail avant la séance.

#### Forme de l'évaluation

Le cours-séminaire en histoire de l'art médiéval est validé par une évaluation interne notée, constituée d'une part d'une présentation orale de 60 minutes (suivie d'une discussion de 30 minutes), sur un sujet imposé (comptant pour 50% dans la note finale), et de l'autre d'un travail écrit 20'000 signes (50% de la note finale) consistant en une question à approfondir, sur la base de la présentation orale. Le travail écrit est à rendre au plus tard le 15 juin 2026.

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux dans le cadre académique est tolérée, dans la mesure où l'étudiant-e le signale expressément dans les notes de bas de page de ses travaux. Pour cela, il-elle s'en référera au Guide sur le travail académique et l'intégrité scientifique rédigé par le rectorat ([https://intranet.unine.ch/sacad/wp-content/uploads/sites/27/UniNE\\_Plagiat\\_guide\\_etudiants.pdf](https://intranet.unine.ch/sacad/wp-content/uploads/sites/27/UniNE_Plagiat_guide_etudiants.pdf)). L'utilisation de l'IA sans mention est traitée comme un cas de plagiat.

#### Modalités de rattrapage

Si le résultat de l'ensemble des travaux est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de la partie insuffisante (oral ou écrit) selon les commentaires et les remarques des enseignant-e-s. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois. Les délais de la remise sont : le 1er septembre pour les enseignements du semestre de printemps et le 1er mars pour ceux du semestre d'automne. En cas d'échec à la partie orale, le second passage à l'oral a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la 3e semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements du semestre d'automne).

#### Documentation

Le syllabus et la bibliographie introductory sont disponibles sur le portail des cours Moodle. Des lectures sont proposées tout au long du semestre et seront également déposées sur le portail des cours. A l'issue de chaque séance, les présentations PPT seront également

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### **Cours-séminaire en histoire de l'art médiéval II : L'animal au Moyen Âge (2HA2218)**

disponibles sur le portail des cours.

#### **Pré-requis**

Aucun pré-requis.

#### **Forme de l'enseignement**

Atelier de recherche avec participation active des étudiants, échanges et discussions avec l'équipe enseignante.

#### **Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Communiquer les résultats d'une recherche.
- Formuler une problématique.
- Identifier un objet de recherche.
- Produire une argumentation cohérente et convaincante.

#### **Compétences transférables**

- Questionner les enjeux méthodologiques d'une recherche.
- Interpréter texte et image
- Critiquer